

Voiture d'occasion, J'ACHÈTE SANS ME TROMPER



Plus de **5,5 millions de voitures d'occasion** s'échangent en France chaque année. **Quelques précautions s'imposent** cependant pour être sûr de trouver un véhicule qui tient la route. PAR THÉO KHORIXAS

Une voiture décote en moyenne de 25% la première année, 18% la deuxième, 15% la troisième, 12% la quatrième, puis 10% par année supplémentaire. Un véhicule de dix ans ne coûte donc plus que le quart de sa valeur initiale. Les modèles les plus anciens, de six à dix ans, sont d'ailleurs parmi les plus prisés du marché de l'occasion. De quoi rouler à moindre coût... à condition de trouver un modèle en bon état mécanique.

Entre particuliers, moins cher... et moins sécurisé

Les petites annonces de particulier à particulier drainent les deux tiers (65%) des ventes d'occasion. Normal, puisque les prix pratiqués sont inférieurs à ceux des garages. Comptez en moyenne 500€ de moins que chez un professionnel pour une citadine, 700€ pour une berline compacte (VW Golf, Peugeot 308),

et 1 200€ pour une routière, un SUV ou un monospace familial. Intéressant... mais sachez que si vous achetez à un particulier, vous n'avez quasiment aucune garantie et des recours limités en cas de litige. Il est donc essentiel de se montrer très vigilant avant de se décider. En premier lieu, il convient de vérifier la valeur de la voiture en consultant les cotes disponibles gratuitement en ligne sur largus.fr, lacentrale.fr, kotoauto.fr... Fuyez les vendeurs trop gourmands, et méfiez-vous tout autant des prix anormalement bas.

Kilométrage à vérifier

Entre 280 000 et 625 000 voitures seraient vendues chaque année en France avec un compteur kilométrique trafiqué, selon l'Automobile club association. Soit 5 à 12% du marché. Le taux d'irrégularités atteindrait même 30% sur les ventes transfrontalières. Pour éviter cet écueil, il est impératif de demander au

Véhicules de collaborateurs, une bonne filière

Les salariés des constructeurs achètent leurs voitures 16 à 20% moins cher que le prix officiel. Après les avoir conservées au moins six mois (délai imposé par les marques), ils les revendent avant que cet avantage financier ne soit annulé par la décote. Ces occasions sont intéressantes car récentes, et avec peu de kilomètres au compteur. Et elles demeurent bien sûr couvertes par la garantie

constructeur pendant encore de longs mois. On en trouve dans toutes les catégories, depuis la petite citadine jusqu'au gros monospace, sans oublier les SUV (Peugeot 2008, Renault Captur, etc.). Pour les dénicher, les sites internet des constructeurs recensent entre 5 000 et 15 000 modèles en permanence. Visitez toprenault.com, clicpeugeot.com, collcit.com (Citroën), atoutfiat.fr.

Les modèles les plus fiables en occasion

CITADINES



Toyota Yaris III (2011) : 97,4 % *

Audi A1 (2010) : 96,8 %
Honda Jazz (2008) : 96,8 %

CROSSOVERS ET SUV



Nissan Juke (2010) : 97,4 %

Audi Q5 (2008) : 97,3 %
Porsche Cayenne (2010) : 97,3 %

MONOSPACES ET LUDOSPACES



Opel Meriva II (2010) : 96,5 %

Renault Scenic III (2009) : 96,3 %
Citroën C3 Picasso (2009) : 95,9 %

* Le pourcentage indique le taux de véhicules contrôlés non soumis à une contre-visite. Les données les plus récentes des contrôles techniques, collectées par l'Union technique de l'automobile et du cycle (Utac), permettent d'identifier ces modèles qui bénéficient donc des meilleurs taux de fiabilité.

vendeur une copie de la carte grise et, muni de ce document, de se rendre dans une concession de la marque afin d'obtenir l'historique du véhicule – kilométrage, révisions, réparations... Autre possibilité, pour les véhicules âgés de plus de quatre ans : demander la copie du contrôle technique obligatoire (de moins de six mois) et effectuer la même démarche auprès d'un centre de contrôle. Avec les infos de la carte grise, n'oubliez pas de vérifier la « situation administrative » du véhicule sur siv.interieur.gouv.fr; autrement dit de vous assurer que le vendeur en est bien le propriétaire et que la voiture ne fait l'objet d'aucune mesure d'opposition (non-paiement d'amendes, véhicule accidenté, saisie,

GETTY IMAGES/ISTOCKPHOTO (2)



vol, etc.). Une fois rassuré, veillez à ce que les défauts constatés durant le contrôle technique aient été corrigés, faute de quoi réparations et contre-visite vous incomberaient.

Faire appel à un coach

Vous n'y connaissez rien en mécanique, ou vous n'avez pas envie d'effectuer vous-même ces démarches? Vous pouvez mandater un expert agréé pour vous assister. Du simple contrôle visuel jusqu'à l'expertise totale de la voiture en passant par la recherche de la perle rare, avec ou sans les formalités administratives, comptez de 50 à 280€, selon la formule choisie. Que vous achetiez auprès d'un particulier ou d'un professionnel, c'est le prix de la sérénité... que votre coach s'efforcera de négocier en déduction du prix de vente demandé. Si vous envisagez d'acquérir un véhicule dans une autre région, vous pouvez même limiter vos déplacements en faisant appel à un expert local, sur une plateforme comme expertevo.fr, qui dispose d'agences un peu partout en France. Autres adresses spécialisées : kyump.com, reflexoccaz.com ou autos-coaching.fr.

L'achat chez un pro, pour les garanties

Manque de clarté sur le prix, nombre de propriétaires précédents inconnu, kilométrage non garanti... Telles sont les principales insuffisances constatées à l'occasion d'une enquête

Véhicules de location : de - 35 % à - 60 %

Les loueurs de courte durée (avis-occasions.com, hertz-occasions.fr) et de longue durée (ald-occasions.fr, arval.fr, etc.) vendent leurs voitures à fréquence régulière pour avoir toujours un parc roulant en parfait état. 20 % de ces véhicules sont revendus aux particuliers, avec 50 000 km et deux ans maxi chez les loueurs de courte durée, 100 000 km

et cinq ans chez les pros de la longue durée. Ce sont de bonnes affaires en seconde main. Correctement entretenus et assurant une traçabilité totale, ils sont garantis de six à douze mois au moins, y compris si la garantie constructeur est échue. Côté prix, comptez - 35 % sur le prix du neuf, jusqu'à - 60 % sur les modèles les plus vieux et « kilométrés ».

de la Direction générale de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), publiée il y a quelques semaines seulement. Sur 1 471 vendeurs professionnels visités, près de la moitié (47,11 %) se sont fait taper sur les doigts! Même chez un pro, n'achetez pas les yeux fermés. Exigez systématiquement le procès-verbal de contrôle technique avant toute signature ou versement d'acompte. Si possible, préférez les véhicules

En moyenne, une voiture d'occasion est âgée de trois ans et demi, coûte 14 926 € et affiche moins de 16 000 km, selon la dernière enquête de l'Argus. Le diesel, en baisse, reste majoritaire (77 %).

Ce qu'ils en pensent



« Attention aux voitures trafiquées ou accidentées »

Les compteurs trafiqués sont en recrudescence. Retracer l'historique d'un véhicule français est assez simple, mais ce n'est pas vrai des voitures importées. Autre arnaque, des véhicules gravement accidentés qui doivent subir des contrôles techniques lourds avant remise en circulation. Certains vendeurs s'en exonèrent : la carte grise est alors bloquée en préfecture.

B. Tourrette,
président du Syndicat des experts indépendants



« Nos enquêteurs vont maintenir la pression »

Si le taux de fraude chez les professionnels explose à 47,1 %, les manquements sont plus le fait d'un défaut de rigueur que d'une volonté délibérée de tromperie. Mais soyez vigilants face aux marchands indépendants ainsi que sur internet, où de faux particuliers vendent des voitures souvent douteuses, pour lesquelles vos recours seraient limités.

Marie Taillard,
porte-parole de la DGCCRF

« labellisés » par un concessionnaire ou une succursale des constructeurs: Renault Garantie Or, Volkswagen Das WeltAuto, Mercedes-Benz Millétoile, Toyota Occasions... Ces mentions impliquent une révision complète de la voiture, avec essai et contrôles, elles s'accompagnent d'une garantie commerciale de 6 à 36 mois et même d'une assistance 24 h/24 et 7 j/7. Une option « satisfait ou remplacée » permet, dans certains cas, de changer d'avis au bout de quelques jours. De plus, les professionnels doivent assumer la garantie légale de conformité qui couvre désormais la voiture pendant les deux années suivant l'achat. En cas de problème, libre à vous d'exiger la réparation, le remplacement de l'auto, une réduction sur le prix d'achat ou même le remboursement pur et simple. ■